

IDENTITÉ SONORE DE L'ÉTAT

SEPTEMBRE 2023

Service d'information du Gouvernement

SOMMAIRE

I DÉMARCHE

1	Préambule	3
2	Composition du thème générique de l'identité sonore	4
3	Logos sonores	į
4	Crédits de l'œuvre	6
5	Voix de la marque	7

II GUIDE TECHNIQUE DE L'UTILISATION DU LOGO SONORE

	Logo sonore	9
)	Éléments techniques encadrant l'utilisation des logos	1
	a. Recommandation de mixage pour les outros vidéo	1
	b. Recommandation de mixage pour la télédiffusion	1
	c. Recommandation de mixage pour la diffusion digitale	1
	d. Recommandation de mixage pour la radiodiffusion	1
3	Les interdits et restrictions d'utilisation	1
ŀ	Les normes de mixage destinées aux ingénieurs du son	1
	Les normes recommandées selon les supports	1

I — 1 DÉMARCHE

Préambule

Ce guide de l'identité sonore est conçu pour garantir une cohérence et une reconnaissance optimale de la marque État à travers ses éléments sonores.

Ce guide est la référence pour tous ceux qui travaillent avec l'identité sonore de l'État. Il fournit des règles sur la manière d'utiliser les éléments sonores de la marque de manière efficace et cohérente.

CONTEXTE

La charte graphique de l'État, mise en place en février 2020, a permis d'assurer une union et une cohérence graphique dans les prises de parole de l'État.

Le volet sonore de l'identité de l'État vient compléter les fondamentaux de la communication.

ENJEUX DE L'IDENTITÉ SONORE

Renforcer la marque de l'État dans toutes nos productions nécessitant du sonore : spot TV, radio, vidéos digitales, podcasts, etc...

Créer une identité sonore de l'État mémorisable en quelques notes et en accord avec notre identité de marque.

Imaginer une identité sonore qui puisse se décliner sur toutes nos communications, peu importe le support ou la tonalité.

APPROCHE CRÉATIVE

Pour construire l'identité sonore de l'État, le choix s'est naturellement porté sur l'hymne national, la Marseillaise.

L'enjeu était de parvenir à réinventer et réinscrire la Marseillaise dans son époque, tout en offrant un bloc harmonique cohérent qui s'adapte aisément à l'ensemble des sujets de l'État.

I — 2 DÉMARCHE

Composition du thème générique de l'identité sonore

Le thème générique, composé par l'artiste **Nino Vella**, a été le point de départ de la composition des logos sonores.

• Durée: 52 secondes

• Utilisations possibles : prises de paroles, évènements...

Le thème débute par une phrase musicale énigmatique grâce à l'emploi d'un Juno 106, un synthétiseur analogique incontournable depuis 40 ans.

S'en suit l'entrée du thème au piano droit, en mode sourdine, avant l'entrée d'un reverse piano qui apporte une dimension originale et surnaturelle et rend l'identité sonore mémorable.

La rythmique moderne sobre d'influence Drill (courant hip hop) ainsi que l'utilisation de sons lofi*, apportent corps et puissance à l'ensemble.

Le thème se clôt par l'envolée de cordes qui portent l'émotion jusqu'au final au piano.



^{* «} Lofi » signifie *low fidelity*, « faible qualité ». Un son obtenu par des méthodes d'enregistrement plus simples, moins calibrées que les grosses productions.

I — 3 DÉMARCHE

Logos sonores

De la musique générique a été extrait un logo sonore de 4 secondes.

Ce dernier a été décliné en format de 2,2 secondes pour les formats médiatisés (page 9).



I — 4 DÉMARCHE

Crédits de l'œuvre

Titre de l'œuvre : **Fr.Air**

Compositeur : Nino Vella

_

Éditeur : LHP Studio / Pure Vocation Conseil

Cette œuvre est protégée et son utilisation est soumise aux déclarations SACEM obligatoires :

- Les crédits du logo sonore doivent être mentionnés à chaque livraison d'un message vidéo ou audio aux régies publicitaires ou aux diffuseurs en précisant la durée du logo utilisé.
- C'est ensuite aux diffuseurs de déclarer à la SACEM le nombre de diffusions et la durée des logos utilisés. Ce système de déclaration est en général automatisé et simplifié par l'utilisation des solutions de livraison dématérialisées comme copiestation.com pour la radio.
- Ces procédures sont habituelles pour les diffuseurs et les régies.

I — 5 DÉMARCHE

Voix de la marque

Les signatures vocales interviendront uniquement sur les supports audio et seront des déclinaisons de :

« Ceci est un message du Gouvernement. »

« Ceci est un message de + [nom du ministère ou de l'opérateur]. »

Lorsqu'un dispositif ministériel ou interministériel bénéficie d'achat média, et en cohérence avec la charte graphique de l'État, le message est signé « Ceci est un message du Gouvernement ».

Guidelines:

- Ton : rassurant, calme et posé ;
- Intention: institutionnelle, neutre et informative;
- Expression vocale : fluide et liée ;
- Débit : rapide tout en restant intelligible.

SOMMAIRE

I DÉMARCHE

1	Préambule	3
2	Composition du thème générique de l'identité sonore	4
3	Logos sonores	Ę
4	Crédits de l'œuvre	6
5	Voix de la marque	-

II GUIDE TECHNIQUE DE L'UTILISATION DU LOGO SONORE

	2060 3011010	3
2	Éléments techniques encadrant l'utilisation des logos	1
	a. Recommandation de mixage pour les outros vidéo	1
	b. Recommandation de mixage pour la télédiffusion	1
	c. Recommandation de mixage pour la diffusion digitale	1
	d. Recommandation de mixage pour la radiodiffusion	1
3	Les interdits et restrictions d'utilisation	1
4	Les normes de mixage destinées aux ingénieurs du son	1
_	Les normes recommandées selon les supports	1

II — 1 GUIDE TECHNIQUE DE L'UTILISATION DU LOGO SONORE

Logo sonore

Deux durées sont disponibles :

- 4 secondes
- 2,2 secondes

Le logo sonore débute à la première seconde du lancement de l'outro.

Formats: spots TV & radio, vidéos digitales, podcast, etc.

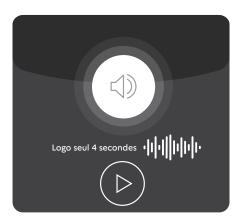
RÈGLES D'UTILISATION

Diffusion organique:

 Utilisation exclusive du logo sonore de 4 secondes, peu importe la durée du format.

Diffusion médiatisée :

- Format de 50 secondes et plus : utilisation du logo sonore de 4 secondes.
- Format entre 21 secondes et 49 secondes : utilisation du logo sonore de 2,2 secondes.
- Format de 20 secondes et moins : l'utilisation du logo sonore est dispensée.









a. Recommandation de mixage pour les outros vidéo

- Utiliser le logo sonore Fr.Air Vidéo dédié aux supports visuels.
- Positionner le logo sonore au tout début des Outros vidéos.
- Respecter les normes de mixage de la page 16 selon le support de diffusion.
- Se référer à la <u>page 6</u> pour les crédits de l'œuvre.

b. Recommandation de mixage pour la télédiffusion

Format audio :
Haute qualité WAV
stéréo pour garantir une
reproduction optimale

_

Résolution : **16 Bits**

Fréquence d'échantillonage : 48 khz

_

Niveau moyen : - 23 LUFS

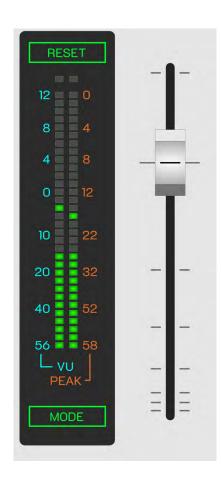
Veillez à ce que le logo sonore ait un volume perçu approprié par rapport aux autres éléments sonores musique et voix.

Si une musique précède le logo sonore, elle devra se terminer en fade out avant le démarrage du logo sonore pour mettre en valeur celui-ci harmonieusement.

c. Recommandation de mixage pour la diffusion digitale

- Le niveau moyen du mixage final doit être proche de -14 dbFS, c'est un bon compromis pour éviter tout effet de clipping (distorsion numérique). Vous pouvez effectuer le réglage dans le logiciel Adobe Premiere Pro en allant dans l'onglet « Fenêtre », puis « Mixage » des pistes audio. Il faut ensuite afficher les effets du plug-in avant de sélectionner « Indicateur / Spécial / Indicateur d'intensité sonore » sur la piste Mixage.
- Le logo sonore doit être au même niveau que les autres éléments musicaux du montage.

- Le niveau de la voix off doit être légèrement plus élevé que le reste des éléments sonores pour que le message soit parfaitement clair et intelligible.
- ll est essentiel de tester le mixage sur différents systèmes d'écoute tels que des haut-parleurs d'ordinateur, des écouteurs et des enceintes de qualité pour s'assurer qu'il reste cohérent et bien équilibré sur tous les supports.



d. Recommandation de mixage pour la radiodiffusion

Format audio : Haute qualité WAV

stéréo pour garantir une reproduction optimale

Résolution : 16 Bits

Fréquence d'échantillonage : 44,1 khz ou 48 khz

_

Niveau crête:
-9 dbFS (Full scale)

_

Volume et mixage :

Veiller à respecter un niveau moyen de modulation de -14 dBFs et le niveau crête de -9 dBFs Veillez à ce que le logo sonore ait un volume perçu approprié par rapport aux autres éléments sonores musique et voix. À la fin d'un message audio, le positionnement du logo sonore devra respecter les directives suivantes:

- Insérer un silence de 100
 ms à 200 ms juste avant
 l'arrivée du logo sonore, afin
 d'identifier sans aucune
 ambiguïté le message et le
 logo sonore.
- Amener la voix off le plus tard possible, elle devra se terminer en même temps que le logo sonore. Voir exemple joint page 9.
- Se référer à la <u>page 6</u> pour les crédits de l'œuvre.

II — 4 GUIDE TECHNIQUE DE L'UTILISATION DU LOGO SONORE

Les interdits et restrictions d'utilisation

- Éviter tout fondu enchaîné entre une musique précédent le logo sonore.
- Éviter tout fondu enchaîné entre une voix précédent le logo sonore.
- Éviter tout fondu enchaîné entre un bruitage ou un effet spécial précédent le logo sonore.

- Proscrire tout découpage, tout montage, tout remixage du logo sonore.
- Proscrire l'ajout d'effets sonores (réverbération, écho, flanger, etc...) sur le logo.
- Proscrire toute modification de tonalité. Une accélération ou changement de tempo (stretching) de 2% maximum sera tolérée.

Éviter le positionnement de voix off sur le début du logo sonore. Se référer à son placement détaillé en page 13 et à l'exemple audio joint en page 9.

II — 5 GUIDE TECHNIQUE DE L'UTILISATION DU LOGO SONORE

Les normes de mixage destinées aux ingénieurs du son

Il est essentiel de respecter les normes d'intensité sonore pour éviter toute distorsion ou inconfort pour l'auditeur.

EBU R128 est la recommandation européenne en matière d'harmonisation de volume perçu par l'oreille humaine.

Ce niveau se mesure en LUFS (Loudness Unit Full Scale), à l'aide d'un plugin de mesure LUFS comme le WLM Plus de chez Waves.



II — 6 GUIDE TECHNIQUE DE L'UTILISATION DU LOGO SONORE

Normes recommandées selon les supports de diffusion

DIFFUSION BROADCAST: -23 LUFS

Format TV:

Wav 48kHz 16 bit Stéréo Normalisation -23 LUFS

_

Format Radio:
Wav 44kHz ou 48kHz
16 bit
Normalisation -9dB FS
(-14 dBFS de modulation moyenne)

DIFFUSION SUR LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES :

Youtube : -14 LUFS



Soundcloud: -11 LUFS

Instagram : -14 LUFS



Tiktok: -12 LUFS

Facebook : -16 LUFS



CD : -12 LUFS





Clubs : -8 LUFS



Apple: -12 LUFS



Netflix: -27 LUFS



Deezer: -15 LUFS



Tidal: -14 LUFS



Amazon Music: -14 LUFS



Snapchat: -13 LUFS



Service d'information du Gouvernement